

Eric Vuillemin
Rue R.-A. Stierlin 41 B
1217 Meyrin

RECOMMANDÉE

Office fédéral de l'aviation civile
Consultation PSIA
3003 Bern

Meyrin, le 3 janvier 2018

**Plan sectoriel d'infrastructure aéronautique –
Procédure de participation publique pour la fiche relative à l'aéroport de Genève**

Madame, Monsieur,

En tant que riverain de l'aéroport de Genève-Cointrin, je tiens à vous faire part de mon indignation face au fait que ce nouveau plan sectoriel d'infrastructure fasse fi de toute considération de causes à effets au niveau de la santé de la population genevoise et de la France voisine, telles que la valeur de notre sol, la qualité de l'air, de notre environnement, de la mobilité, de nos nuits de sommeil, de notre vie.

Ce PSIA propose son soutien à une croissance sans limite du trafic aérien et routier. Le manque d'outils à valeurs contraignantes va ainsi annuler les diminutions des niveaux de pollution obtenus par les efforts dans d'autres domaines, tels que la réfection des bâtiments, le déploiement d'un réseau de transport public électrifié, ainsi que le développement des énergies renouvelables.

Cet état de fait est en contradiction évidente avec la Constitution suisse, la Loi fédérale pour la Protection de l'environnement et les accords et traités internationaux que la Suisse a signés, notamment l'accord de Paris sur le climat ratifié par la Suisse en octobre 2017 et ignore totalement les signaux d'alarme de l'OCDE, présentés à l'Office fédéral de l'environnement (l'OFEV), qui indique que, en dépit des progrès réalisés, de nombreuses pressions environnementales subsistent en Suisse.

En ce qui concerne les horaires de nuit, je m'insurge sur le fait que le PSIA ne prenne pas en compte au minimum 7 heures de sommeil sans bruit d'avion, ainsi que l'objectif d'atteindre les 8 heures prescrites par l'OM et demande à ce que la révision du règlement d'exploitation aille dans ce sens et soit rendue obligatoire par la fiche PSIA.

En conclusion, je rejette le postulat de croissance à tout prix du PSIA et déplore le passage sous silence de thématiques centrales : la santé, le climat et l'aménagement du territoire. Mais surtout, je m'interroge quant 'aux moyens proposés par la fiche pour atteindre les

objectifs qu'elle s'est elle-même fixés. Si le document annonce vouloir limiter les nuisances, le manque de propositions concrètes et réalistes pour y parvenir, mais surtout le fait que les mesures soient imposées uniquement par l'aéroport lui-même et qu'aucune sanction ne soit prévue en cas de non-atteinte font de cette volonté un vœu pieux.

Je demande également que la procédure d'adoption de la fiche PSIA soit suspendue jusqu'à ce que les citoyens genevois se soient prononcés sur l'initiative « pour un pilotage démocratique de l'aéroport » déposé en décembre 2016 et dont le Conseil d'Etat de Genève a annoncé son aboutissement en mars 2017.

Dans l'attente de votre réponse à mes commentaires et propositions, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Eric Vuillemin

Copie au comité de la CARPE, ainsi qu'à ses membres